HEDAC
Haute Ecole des Avocats Conseils de la Cour d'Appel de Versailles
Ecole des Avocats

Service Comptabilité

Inscription promotion 2027 - 2028

Le montant des droits d'inscription :

Frais de dossier ; **150 €** (non remboursable)
Frais pédagogique et de scolarité ; **1750€**.

Règlement le jour de l'inscription :

- Par carte bleue.
- Par virement.

Possibilité de demande de prêt (à faire en amont de l'inscriptions) pour la somme de 1900 euros auprès du BNP **à taux 0**. (Partenariat en cours de validation).

A la suite de votre inscription et après avoir réglé les frais de dossiers de 150€ vous avez la **Possibilité de faire une demande d'aide sur critères sociaux auprès du CNB** quel que soit votre groupe d'affectation, (**seule et unique procédure en décembre pour la demande d'aide du CNB**) sous réserve des nouvelles modalités fixé par le CNB dont nous restons en attente.

Un dossier vous sera remis sur demande à **aidefinancierecnb@hedac.fr**

Il sera à remplir et **à retourner à l'Ecole IMPERATIVEMENT avant le 24 décembre 2026 via courriel à aidefinancierecnb@hedac.fr.**

Pour toutes questions prendre attache avec la comptabilité comptable@hedac.fr